

RIO+20 : QUELLE AMBITION POUR L'ENVIRONNEMENT ?

3^{ème} réunion mondiale des juristes et des associations de droit de l'environnement

Limoges les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011
Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges
5 rue Félix Éboué – 87000 Limoges
Amphithéâtre 400 C

Notre objectif est d'élaborer des recommandations juridiques porteuses de protection de l'environnement et de les faire prendre en compte par la Conférence de Rio + 20 en juin 2012.

Le droit est un instrument indispensable pour traiter les deux thèmes de Rio : "l'économie verte" et "le cadre institutionnel du développement durable".

Nous voulons contribuer à faire progresser le droit de l'environnement, à renforcer son application et à conclure de nouvelles conventions.

L'émulation collective de cette 3^{ème} réunion mondiale doit préfigurer celle de la prochaine Conférence de Rio : une ambition au service du vivant et de l'humanité.

- sous le patronage de l'UNESCO, de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE), du Conseil Européen du Droit de L'environnement (CEDE), de l'Association Européenne de Droit de l'Environnement (AEDE) et de la Commission droit de l'environnement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

- avec l'appui du Ministère Français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de la Région Limousin, de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, de l'Ambassade de France au Brésil, en Ukraine et aux Etats Unis, de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF- Canada), de la Fondation Getulio Vargas (Brésil), de la Pace University (New York- États-Unis), The George Washington University Law School (États-Unis), de l'Institut Brésil-Amérique sur le droit et l'environnement ;

Traduction simultanée: français et anglais pour les 29, 30 septembre 2011



Jeudi 29 septembre 2011 (matin)

09h00
Ouverture

M. Jacques FONTANILLE, Président de l'Université de Limoges, (France),
M. Gérard MONÉDIAIRE, Professeur à l'Université de Limoges, Directeur du CRIDEAU-OMIJ, (France),
M. Michel PRIEUR, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE), (France),
Prologue : **M. Jean-Pierre THÉBAULT**, Ambassadeur de France, délégué à l'environnement,

I. DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT : LES DEFIS DU DROIT

PRÉSIDENT : M. Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges, Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques (OMIJ), Université de Limoges, (France),

09h45
1- Le principe de non régression en droit de l'environnement

Rapporteur : **M. Michel PRIEUR**, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE), (France),

Discutants :

M. Gonzalo SOZZO, Professeur à l'Université Nationale du littoral à Santa Fe, (Argentine),
M. Geoffrey GARVER, Chargé de cours de droit de l'environnement à l'Université Laval, membre du Comité consultatif public mixte (CCPM), (Canada),
Mme. Marie-Anne COHENDET, Professeur de droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, (France),

10h15
2- Environnement et équité ou «environmental justice»

Rapporteur : **M^{me}. Agnès MICHELOT**, Maître de conférences en droit public à l'Université de la Rochelle, (France),

Discutants :

M. Gérard MONÉDIAIRE, Professeur à l'Université de Limoges, Directeur du CRIDEAU-OMIJ, (France),
M. Ibrahim KABOGLU, Vice-président du CIDCE, Professeur à l'Université Marmara, Istanbul, (Turquie),
M. Lee PADDOCK, Doyen associé aux études en droit de l'environnement, The George Washington University Law School, (Etats-Unis),

10h40 - PAUSE

11h00
3- Les catastrophes écologiques et les droits de l'homme

Rapporteur : **M^{me}. Fernanda DE SALLES CAVEDON**, Chargée de recherche au CIDCE, Avocate, (Santa Catarina - Brésil),

Discutant : **M^{me}. Anne PETITPIERRE**, Professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Genève, Avocate au barreau de Genève, (Suisse),

Mme. Sandra AKEMI SHIMADA KISHI, Professeur, droit de l'environnement, Procureur régional pour la République fédérale à São Paulo/Brésil,

11h20
4- Le droit fondamental à la terre et à l'alimentation

Rapporteur : **M. Christophe GOLAY**, Chargé d'enseignement invité à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID), Chargé de recherches à l'ADH, Genève, (Suisse),

Discutants :

M^{elle} Armelle GUIGNIER, Chercheur en droit, UNESCO Centre for water Law, Policy and Sciences, Dundee, (Écosse),
Mr. Patrice TALLA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO, Docteur en droit de l'Université de Limoges,

11h40
5- L'effectivité du droit de l'environnement

Rapporteur : **M. Julien BÉTAILLE**, ATER à l'Université de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France),

Discutants :

M. Ibrahim LY, Agrégé de Droit Public et Science Politique, Directeur du Laboratoire de droit de l'Environnement et de la Santé à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, (Sénégal),
M. José Antônio TIETZMANN E SILVA, Avocat au barreau de Goiânia, (Brésil), Docteur en droit de l'Université de Limoges, Professeur de Droit international de l'environnement dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),
M. Andrew WAITE, Associé, planification et environnement, Berwin Leighton Paisner LLP., Vice-président de l'association européenne de droit de l'environnement,

12h15 - DÉBAT
13h15 PAUSE DEJEUNER

Session plénière : Amphi 400 C

II. LES NOUVELLES CONVENTIONS MONDIALES SUR L'ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENTE : M^{me}. **Sheila ABED**, Présidente de la Commission du Droit de l'Environnement de l'IUCN, (Paraguay),

14h30

1- Le Projet de convention mondiale sur l'environnement (covenant de l'IUCN)

Rapporteur : **M. Stéphane DOUMBE-BILLE**, Professeur de droit public, Directeur du Centre de Droit International, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

Discutant :

M^{me}. Elizabeth BURLESON, Professeur, Pace University, (États-Unis),

14h50

2- Le projet de convention mondiale sur les évaluations environnementales

Rapporteur : **M. José JUSTE RUIZ**, Professeur de droit à l'Université de Valence, (Espagne),

Discutants :

M. Andriy ANDRUSEVYCH, Ivan Franko National University of L'viv, (Ukraine),

Mme. Valeria BERROS, Doctorante, Université nationale du littoral, Santa Fe, (Argentine),

Mme. Nadia CHRISTINET, Diplômée du Master 2 « Droit du développement durable » de l'Université de Limoges, Déléguée à l'environnement, (État de Vaud - Suisse),

16h30 – DÉBAT

17h00 - PAUSE

17h15

3- Le projet de convention sur les sols (IUCN)

Rapporteur : **M. Hannam IAN**, Maître de conférences, « Australian Centre for Agriculture and Law », « University of New England », (Australie) ; Co-président du groupe de travail sur les sols (IUCN - Commission Droit de l'Environnement),

Discutants :

M^{me}. Pascale STEICHEN, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, CREDECO, (France),

Pr. Ben BOER, Professeur émérite, droit de l'environnement, Centre australien du climat et de droit de l'environnement (CAPEA), Université de Sydney, (Australie),

DÉBAT

17h45

4- Pour une convention sur la pollution d'origine tellurique des mers et des océans

Rapporteur : **M. Jean-Pierre BEURIER**, Professeur émérite, Centre de droit maritime et océanique (CDMO) de l'Université de Nantes, (France),

Discutant : **M. Hamoud TANNAR**, Professeur de droit public et de droit de l'environnement, Faculté de droit d'Alep, (Syrie),

DÉBAT

18h30

5- Pour une convention pour la protection de l'environnement en cas de conflits armés

Rapporteur : **M. Michaël BOTHE**, Professeur émérite de droit international public à la Faculté de droit de la Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main, (Allemagne),

Discutants : **Mme Onita DAS**, membre du réseau mondiale sur la recherche « droit de l'homme et environnement » menée par l'université ouest d'Angleterre, Bristol, (Royaume Uni),

M. Jean-Marc LAVIEILLE, Maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France),

DÉBAT

Jeudi 29 septembre 2011 (après-midi)

Session parallèle (sans traduction): Salle 307 A

PRÉSIDENT : M. Simon JOLIVET, Doctorant à l'Université de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France),

14h30

1 - Le projet de convention relative au statut des déplacés environnementaux

Rapporteur : **Mme. Christel COURNIL**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris XIII, (France),

Discutants :

Mme. Yvonne Claire NGO YOGO, coordonnatrice au sein de l'Organisation Africaine pour la Paix et l'Action Humanitaire, experte indépendante au sein de l'Association Camerounaise pour la Recherche et le Développement social, Consultante indépendante au Cabinet d'expertises ECIA, (Cameroun),

M. Gérard AIVO, Doctorant, Centre de droit International, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

Pr. David HODGKINSON, Maître de Conférences, University of Western Australia, (Australie),

Mrs. Lucy YOUNG, (Australie),

Mme Bettina LAVILLE, Présidente fondatrice du Comité 21 et Présidente du comité de prospective du Comité 21, Avocate, Landwell & Associés, société d'avocats membre du réseau international PwC, (France),

DÉBAT

16h15

2 - Le projet de convention mondiale sur le paysage

Rapporteur : **M. Kwangyoun LEE**, Professeur à l'Université de Sungkyunkwan à Séoul, (Corée du sud),

Discutants :

M^{me}. Jessica MAKOWIAK, Maître de conférences en droit public à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques, CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges, (France),

M. Oriol PORCEL MONTANÉ, Directeur du Réseau européen des pouvoirs locaux et régionaux pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (RECEP-ENELC), (Italie),

M. Domenico AMIRANTE, Professeur à l'Université de Naples, (Italie),

DÉBAT

17h00-17h15 - PAUSE

17h15

3 – Le projet de convention sur le mercure

Rapporteur : **M. Laurent VASSALLO**, Docteur en Droit, Maître de conférences associé à l'IUT de Béziers, Consultant en développement durable, (France),

Discutants :

17h45

4 - Le tourisme durable

Rapporteur : **M. Frédéric BOUIN**, Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia, Secrétaire général du Centre international de droit comparé de l'environnement, Directeur de l'IUP « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier », CERTAP-CDED, (France),

Discutants :

M. Jean-Paul CERON, Directeur adjoint du CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges, (France),

M. Mathurin ESSAMA, Chercheur, (Cameroun),

M. J-M. BRETON, Professeur au département de droit public, Université des Antilles et de la Guyane (Guadeloupe).

DÉBAT

Vendredi 30 septembre 2011 (matin)

III. LE CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENTE : M^{me}. **Monique CHEMILLIER-GENDREAU**, Professeur émérite de droit international à l'Université Paris-VII (Denis-Diderot), (France),

09h00

1- L'organisation mondiale de l'environnement

Rapporteur : **M. Jean-Marc LAVIEILLE**, Maître de conférences en droit public à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France),

Discutants :

M. Maurice KAMTO, Professeur de droit à l'Université de Yaoundé II, Président de la Commission du Droit International des Nations-Unies, Ministre de la justice, (Cameroun),

M. Baba HAMADY DEME, Doctorant au Centre de Droit International, Allocataire-moniteur, Université Jean-Moulin, Lyon 3, (France),

M^{me}. Sandra CUREAU, Procureur-General de la République, (Brésil), Directrice culturelle de l'Institut "O Direito por um Planeta Verde", Doctorat en Droit Civil à l'Université de Buenos Aires, Argentine,

09h30

2- La transformation du Conseil économique et social des Nations-Unies en Conseil économique, social et environnemental

Rapporteur : **M. Carl BRUCH**, Avocat, Co-directeur des programmes internationaux « Environmental Law Institute » (ELI), Washington, (États-Unis),

Discutant : **M^{me}. Alexandra CUENIN**, Allocataire de recherche au Centre de Droit International, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

09h50

3- La place de la société civile et des ONG en droit international de l'environnement

Rapporteur : **M. Jeremy WATES**, ex Secrétaire auprès de la Convention Aarhus, Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies ; Secrétaire général du Bureau européen de l'environnement, (Belgique),

Discutants :

M^{me}. Tran Thi HUONG TRANG, Directrice du Centre de recherches en droit de l'environnement et des politiques du développement durable, (Hanoi - Vietnam),

M. Dimas Pereira DUARTE JUNIOR, Professeur de Droit international et Relations internationale dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),

Mme. Gita PARIHAR, Avocate, Les amis de la Terre G-B, Pays de Galles, Irlande,

10h15

4- La Cour mondiale de l'environnement

Rapporteur : **M. Tullio TREVES**, Juge au Tribunal international du droit de la mer, Professeur à l'Université de Milano, (Italie),

Discutants :

M. Amado TOLENTINO, ancien Ambassadeur, Gouverneur général du Conseil International du Droit de l'Environnement, (Philippines),

M. Emile Derlin KEMFOUET KENGY, Docteur en droit public de l'Université de Limoges, (France),

10h45 – PAUSE

11h15 - DÉBAT

13h00 - PAUSE DÉJEUNER

Vendredi 30 septembre 2011 (après-midi)

Session plénière : Amphi 400 C

IV. L'ECONOMIE VERTE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE : DES ENJEUX POUR VERDIR LA PLANETE

PRESIDENT : M. Jean-Jacques **GOUGUET**, Professeur des Universités, Université de Limoges, (France),

14h30
1- Les forêts

Rapporteur : M. Ali **MEKOUAR**, Professeur à l'Université de Casablanca, (Maroc), FAO Legal Officer,

Discutants :

M. Paulo Affonso LEME MACHADO, Vice-Président du CIDCE, Professeur à l'Université méthodiste de Piracicaba, SP, (Brésil),

M. Samuel NGUIFFO, Secrétaire général pour le Centre pour l'Environnement et le Développement, (Cameroun),

Dr. Eckard REHBINDER, Professeur Émérite, Faculté de droit, Goethe-University Frankfurt, (Allemagne),

M^{me}. Merideth WRIGHT, Juge, Vermont Environmental Court, (États-Unis),

DÉBAT

15h30
2- La mer et le littoral

2-1. Les aires marines protégées en Haute-mer

Rapporteur : M. **Tullio SCOVAZZI**, Professeur de Droit, Université de Milan, (Italie),

Discutant : M. **Wahid FERCHICHI**, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, (Tunisie),

2-2. La gestion intégrée des zones côtières

Rapporteur : M. **Bernard DROBENKO**, Professeur des Universités, Université du littoral côte d'opale, Boulogne-sur-Mer, (France),

Discutant : **M^{me}. Soukaina BOURAOUI**, Professeur émérite à la Faculté des sciences juridiques, Politiques et sociales de Tunis, (Tunisie),

2-3. L'exploitation pétrolière offshore

Rapporteur : M. **Lucien CHABASON**, Conseiller auprès de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), Président du plan bleu pour la Méditerranée, (France),

Discutant : M. **Jean-Pierre BEURIER**, Professeur de Droit, Université de Nantes (France),

16h30 – DÉBAT

17h00 - PAUSE

17h30
3- La responsabilité environnementale des entreprises

Rapporteur : M. **Guy TRÉBULLE**, Professeur de droit, Université de Paris-Descartes, (France),

Discutants :

M^{me}. Séverine NADAUD, Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges, (France),

M^{me}. Carina COSTA DE OLIVEIRA, Doctorante, Fondation G. Vargas, (Brésil),

DÉBAT

18h30 - Clôture

par **Antonio Herman V. BENJAMIN**, Ministre au Tribunal Supérieur de Justice du Brésil, Professeur de droit de l'environnement à l'Université du Texas, (États-Unis),

Vendredi 30 septembre 2011 (après-midi)

Session parallèle : Salle 307 A

PRESIDENT : M. Christophe KROLIK, Doctorant au CRIDEAU-OMIJ de Limoges, Lauréat du prix Alexandre KISS de l'IUCN, (France),

14h30

1- Les énergies alternatives et durables

Rapporteur : **M. Christophe KROLIK**, Doctorant au CRIDEAU-OMIJ de Limoges, Lauréat du prix Alexandre KISS de l'IUCN, (France),

Discutant : **Mme. Grace LADEIRA GARBACCIO**, Docteur en droit de l'Université de Limoges, Responsable environnement et communication à Vallourec-Sumitamo, (Brésil),

DÉBAT

15h30

2- Biodiversité, problèmes fonciers des terres agricoles et mécanismes de compensation

Rapporteur : **M. Francis HAUMONT**, Professeur extraordinaire à l'Université catholique de Louvain, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Nice, (Belgique),

Discutants :

M. Mamoudou BIRBA, Chargé des opérations au sein de l'association « Action pour le Civisme et la Démocratie » (ACD), (Burkina-Faso),

Mme. Luciane DE ARAUJO MARTINS MASCARENHAS, Avocate au barreau de Goiânia, (Brésil), Professeure dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),

M. Michel DUROUSSEAU, Vice président de la SFDE, Membre du Centre de droit de l'environnement de Strasbourg (UDS), Directeur du CSA,

DÉBAT

17h00 - PAUSE

17h30

3- Les nanotechnologies

Rapporteur : **M. Philippe BILLET**, Professeur de droit, Université Jean-Moulin Lyon3, Président de la Société française pour le droit de l'environnement, (France),

Discutant : **Mme. Ana Rachel TEIXEIRA CAVALCANTE**, Docteur en Droit de l'Université de Limoges, Chargée de Cours à Sciences Po - Collège de Poitiers, Chercheuse Post-doctorante au sein du projet NanoNorma, Avocate au Barreau Brésilien, (France),

DÉBAT

18h30 – Clôture

Amphi 400 C

par **Antonio Herman V. BENJAMIN**, Ministre au Tribunal Supérieur de Justice du Brésil, Professeur de droit de l'environnement à l'Université du Texas, (États-Unis),

Samedi 1er octobre 2011

- **Matin** : Discussions et rédaction en commissions à partir des projets de recommandations.

09h00 - 13h00
1^{ère} commission (ouvert aux inscrits)
Salle 307 A

- Droits de l'homme et environnement : les défis du droit
- Les nouvelles conventions mondiales sur l'environnement

09h00 - 13h00
2^{ème} commission (ouvert aux inscrits)
Salle 306 A

- Le cadre institutionnel du développement durable et la gouvernance internationale de l'environnement
- L'économie verte dans le cadre du développement durable et l'élimination de la pauvreté : des enjeux pour verdifier la planète

- **Après-midi** : Amphi 400 C

14h00 - 16h00

- Discussion du préambule de la Déclaration
- Discussions des recommandations
- Adoption de la Déclaration (préambule et recommandations)
- Adoption et ouverture à la signature de l'appel des juristes et des associations de droit de l'environnement
- Clôture de la 3^{ème} Réunion mondiale

Les recommandations concernant chacun des thèmes seront traduites en plusieurs langues et adressées à la Conférence de « Rio+20 », 4 au 6 juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil).

Contact :
Stéphanie BARTKOWIAK
CIDCE
Faculté de Droit et des Sciences Économiques
32 rue Turgot
87031 Limoges Cedex 1
Tél : 05 55 34 97 25
E-mail : stephanie.bartkowiak@cidce.org
Site : www.cidce.org